

MESURES DE PRÉVENTION ET PLAN DE CONTINUITÉ DE SERVICE PUBLIC

Suite au passage du stade 3 du plan de lutte contre l'épidémie, ce samedi 14 mars, Frédéric Vigouroux, maire de Miramas, a de nouveau réuni ce matin, la cellule de veille opérationnelle Coronavirus-Covid 19 pour adapter les mesures préventives et le plan de continuité de service public, afin d'assurer la sécurité et la santé des administrés et des agents municipaux.

Dès ce lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre

- Fermeture de toutes les crèches, établissements scolaires, accueil péri et extrascolaire
 - Un service d'accueil est organisé en crèche et dans les écoles pour les enfants dont les deux parents font partie du personnel mobilisé (hospitalier, de santé public ou privé, force de l'ordre, pompier, travaillant dans un établissement médico-social pour personnes âgées et handicapées ou en charge de la gestion de l'épidémie pour l'agence régionale de santé, la préfecture, ou encore affecté à l'équipe nationale de gestion de crise). Chaque parent fournira le justificatif de réquisition des deux parents et devra préparer chaque jour le panier repas de son enfant. Renseignement et inscription auprès de la Maison de l'enfance et de la Jeunesse au 04 90 50 18 82 (pour les écoles) et auprès du service petite enfance (pour les crèches) au 04 90 17 31 35.
 - La municipalité a également mis en place un temps de garde de 7h30 à 18h à l'école Van Gogh pour les mercredis, samedis, dimanches, pour ces mêmes enfants (maternelles et élémentaires) de personnels mobilisés. Renseignement et inscription auprès de la Maison de l'enfance et de la Jeunesse au 06 74 95 66 21.
- Maintien de l'accueil des services publics municipaux :
 - physique et téléphonique : Hôtel de ville, Police municipale et Pompes funèbres
 - téléphonique uniquement : Maison de l'enfance et de la jeunesse, CCAS, Service des sports, Communication, Urbanisme, Commande publique, Logement.
- Fermeture des services : espace Ambroise Croizat, Maison du droit, Ville durable, Politique de la ville, Maison des ruches, Maison de l'innovation et du partage, antenne postale, l'Office de Tourisme, Archives et documentation, Sianpou.
- Service d'appel régulier pour toutes les personnes isolées. En cas d'urgence, appelez le CCAS au 04 90 17 31 32.
- Fermeture des commerces à l'exception des magasins alimentaires, pharmacies, banques, bureaux de tabac, stations essence, marché alimentaire, des revendeurs et garages automobiles, des vendeurs et réparateurs d'ordinateur et téléphonie.
- La déchetterie et le service des encombrants sont fermés.
- Fermeture des lieux publics jusqu'à nouvel ordre :
 - Le cinéma le Comoedia ;
 - Le théâtre La Colonne ;
 - Les équipements sportifs (stades, y compris Stadium, gymnases, piscine, base de voile) ;

- Les salles municipales (salle des fêtes, salle Colomb, dépendances de Cabasse, LCR le Monteau, Maison de l'innovation et du partage) ;
- Le Conservatoire de musique ;
- L'Office Municipal des Sports, le service de médiation numérique, la web radio Mirastation, tous à la Maison de l'innovation et du partage ;
- La MJC ;
- Le village de marques McArthurGlen Provence ;
- Les centres sociaux culturels ;
- La médiathèque ;
- La Galerie des Molières.

Il est fortement recommandé de limiter ses déplacements, l'usage des transports publics, d'éviter tout rassemblement, réunions professionnelles ou personnelles, de ne sortir que pour ses courses essentielles.

Merci de votre compréhension et de respecter les mesures de prévention et d'hygiène indispensable pour la sécurité et la santé de tous.